

Sauvegarde et Embellissement de LYON

BULLETIN de LIAISON

ASSOCIATION LOI 1901

N° 14 Février 1987

Agrée au titre L.121-8 et L.160-1 Code de l'Urbanisme

ASSEMBLEE GENERALE

Notre Assemblée Générale (dont vous trouverez le compte-rendu dans ce Bulletin) s'est déroulée le vendredi 5 Décembre, dans la salle de réunion de la Mairie du 5e Arrondissement, mise aimablement à notre disposition par Madame ISAAC-SIBILLE.

Je remercie les adhérents qui ont assisté à cette réunion et les personnalités qui l'ont honorée de leur présence (malheureusement peu nombreuses cette année) : Madame ISAAC-SIBILLE, Mr le Député Gérard COLLOMB, Monsieur COUSTE, ainsi que les journalistes et nos amis René LEBEAU et Annie NEYR. (R.V.L.) et Paul SCHERRER (U.C.I.L.).

Toutefois, j'aurais souhaité que beaucoup plus d'adhérents aient été présents. Nous atteignons tout juste le quorum en comptant les pouvoirs que nous avons reçus.

Une Assemblée Générale est une réunion importante où est fait le compte-rendu des activités de l'année écoulée, l'examen des projets et le renouvellement d'une partie du Conseil d'Administration.

Nous avons enregistré, avec plaisir, de nombreux nouveaux adhérents en 1986. Ceux-ci, par leur soutien, prouvent l'intérêt qu'ils portent aux objectifs et aux actions de S.E.L. et sont, pour nous, un précieux encouragement. Je les en remercie.

En effet, plus nous serons nombreux, plus nous serons écoutés et plus nos propositions seront entendues. Aussi j'espère qu'en 1987 nous aurons le plaisir d'accueillir encore beaucoup d'autres sympathisants.

S.E.L. est, maintenant, souvent invitée par les Elus à participer à des réunions d'informations ou d'études et nous pouvons, ainsi, donner notre avis, présenter nos suggestions, parfois nos critiques, sur des projets.

Je voudrais, en terminant, lancer un appel à tous nos adhérents (anciens et nouveaux) :

PARTICIPEZ !

ENEZ A NOS REUNIONS

ECRIVEZ-NOUS VOS OBSERVATIONS, VOS SUGGESTIONS

Venez participer aux études et actions entreprises. Elles pourront ainsi être plus nombreuses, plus complètes, et donc plus efficaces.

D'avance, je vous remercie tous et.... je compte sur vous.

H. BERCHTOLD

COMpte-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
du 5 DECEMBRE 1986



Monsieur BERCHTOLD, Président de S.E.L., ouvre la séance à 18 h.45 devant une assemblée parmi laquelle nous notons la présence de :

- Madame ISAAC-SIBILLE, Maire du 5e arrondissement
- Monsieur Gérard COLLOMB, député du Rhône
- Monsieur LEBEAU, Président de R.V.L.
- Monsieur COUSTE
- Monsieur SCHERRER, Président de l'UCIL.

Nous ont demandé de les excuser :

- Madame Simone ANDRE
- Madame FROBERT, Maire du 1er arrondissement
- Monsieur CONCHONNET, Adjoint au Maire de LYON
- Monsieur Jean-Paul BONNET, Adjoint au Maire de LYON
- Monsieur GACHET, Directeur Régional des Affaires Culturelles
- Monsieur CAILLET, Maire du 4e arrondissement
- Monsieur MORTAMET, Architecte en Chef des Monuments Historiques
- Monsieur le Général CHAIX, Etat-Major du Général CUQ
- Monsieur COQUET, Préfecture du Rhône
- Monsieur le Recteur NIVEAU
- Madame COLIN, Collaboratrice de Mme le Maire du 5e
- Monsieur FLACHER, Maire du 3e arrondissement
- Monsieur Camille GEORGES, Maire du 2e arrondissement

Le Président informe l'assistance du décès, en 1986, de Monsieur ROSIER, Membre Fondateur et de Monsieur SALIN, un des tout premiers adhérents.

Il fait ensuite un court exposé sur les activités et les projets de S.E.L.

La réunion se poursuit avec la présentation du rapport moral par Marielle GIRAUD.

Les activités de S.E.L., pour arriver à leur terme, prennent du temps. Il s'agit d'un travail de fourmi, lent, mais captivant.

Ainsi cette année aura-t-elle été l'aboutissement de "dossiers".

Grâce à nous :

- même si l'on nous oublie un peu dans les communiqués, le château Lamothe est connu, et depuis peu, visible.
- et grâce à d'autres aussi, le désenclavement de Fourvière n'est plus une idée vague, mais un projet concret qui, avec le soutien de Madame ISAAC-SIBILLE, va se réaliser progressivement.
- l'attention des Lyonnais sur leur patrimoine se développe : nous avons, par exemple, contribué à une meilleure connaissance de l'histoire de la caserne de Gendarmerie de la rue Sala.

Ainsi, S.E.L. progresse, agit parfois seul mais aussi en liaison avec d'autres Associations, rencontre les Elus, prend contact avec des professionnels.

Je citerai nos travaux avec la Renaissance du Vieux LYON, la Commission de Fourvière, ceux en relation avec la Ville de LYON, la Courly, la SERL et nos interventions conjointes à l'Union des Comités d'Intérêts Locaux.

S.E.L. agit aussi :

- en participant au Forum des Associations et en s'y faisant mieux connaître,
- en organisant des manifestations pour favoriser la connaissance de LYON : tout le monde a à l'esprit la visite des rives de LYON sur l'Hermès (organisée avec l'UCIL), et nombreux sommes-nous à avoir profité de l'exposé de la SERL sur des travaux de rénovation des immeubles des pentes de la Croix-Rousse ainsi que la réunion sur les projets d'aménagement du quai Achille Lignon.

Grâce à ces relations ainsi que celles nouées avec d'autres villes de France, notre Association grandit.

Déjà d'autres projets prennent corps. Vous connaissez, en particulier, la réflexion menée sur la conservation et la protection des traboules lyonnaises, autant celles du vieux LYON (fort bien engagées grâce à la Renaissance du Vieux LYON) que celles, moins connues, de la Croix-Rousse et de la presqu'île.

Vous connaissez, en collaboration avec les Elus, notre participation à l'action entreprise, sous l'impulsion de Mmes NEYRET et NETHER, pour la sauvegarde des monuments funéraires intéressants du cimetière de Loyasse ou sur les projets de restructuration de la Fosse aux Ours.

Mais tout ne va pas sans mal. Nos projets sur la chapelle du Lycée Ampère, nos propositions sur l'aménagement de la place Antonin Poncet et nos interventions sur la conservation d'un hôtel particulier du Boulevard de la Croix-Rousse progressent lentement.

De nombreux intérêts sont en jeu. Les Lyonnais sont encore assez divisés sur ces points. Il nous faut encore progresser. A nous, pour cette nouvelle année, de démontrer, une fois encore, la profondeur de notre dynamisme.

Déjà l'appui moral et financier de nos adhérents, le taux de participation aux 8 rencontres de l'année et leur présence régulière sont des signes encourageants. La progression de notre audience passe par leur motivation.

Nous pouvons faire mieux, faire plus. Il s'agit pour tous de s'impliquer réellement, de participer plus activement, d'émettre des idées, de regarder autour de soi.

Si, grâce à nos actions, aussi modestes soient-elles - et même si elles sont, parfois, un peu récupérées par d'autres - les Lyonnais redécouvrent leur Ville de LYON et prennent plaisir à la regarder et à la rendre plus belle et plus attrayante, notre pari de Sauvegarde et d'Embellissement de LYON sera alors presque gagné.

Ce compte-rendu d'activité fut suivi de la présentation, par Pierre JAMET, d'un bilan financier équilibré.

La cotisation 1987 est maintenue à 100 Frs (montant inchangé depuis 5 ans) mais sera portée à 120 Frs pour 1988. Tout nouvel adhérent serait le bienvenu pour une action plus efficace.

Les rapports ont été adoptés à l'unanimité et ont été suivis du renouvellement d'un tiers du Conseil d'Administration élu en 1983. Sont réélus : Mesdames GIRAUD, MEUNIER et PHILIBERT et Messieurs DUCHER et GATEAU.



D'autre part, le Conseil d'Administration accueillera deux nouveaux Membres élus à l'unanimité : Melle ROUX-DUPLATRE et Mr LEBEL.

Monsieur BERCHTOLD félicita l'ensemble des adhérents de S.E.L. pour leur soutien actif et financier et convia les Membres du Conseil d'Administration à la première réunion de l'année 1987 où sera élu le Bureau.

Le Président poursuit en remerciant vivement Madame ISAAC-SIBILLE pour l'intérêt qu'elle porte au dossier du désenclavement de Fourvière. Madame le Maire répondit en confirmant les informations citées précédemment.

Monsieur le Député COLLOMB intervint enfin pour apporter son soutien aux affaires conduites par S.E.L.

La deuxième partie de la réunion fut, comme c'est devenu la tradition, consacrée à un exposé de Mr NIOGRET, artiste peintre, et de Monsieur DEROUDILLE, critique d'art, sur le thème : LYON vu par les artistes, lequel fut suivi d'un dialogue animé et enrichissant avec l'assistance.

Simple propos de quelqu'un qui aime sa ville et qui s'y intéresse :

Monsieur DEROUDILLE constata, en guise d'introduction, que l'effort fait par ceux qui ont voulu que LYON ait un visage accueillant est couronné de succès. On a même pu observer quelques audaces architecturales.

Mais LYON n'a jamais aimé l'architecture : nous n'avons pas de grandes places et certaines erreurs sont regrettables comme la construction du Centre d'échanges de Perrache qui a sacrifié l'ensemble Second Empire de la gare.

A l'encontre, LYON possède une très belle Mairie du XVIIe siècle, admirable, notamment, par sa 1re cour. Les efforts fournis pour un ravalement coloré des façades mettent en valeur de manière agréable l'influence italienne.

Quel avenir peut-on construire ? On pourrait envisager de récupérer les éléments intéressants du passé. A l'exemple de ce qui a été fait au Fort de Vaise, ne pourrait-on pas rénover l'ensemble des fortifications de LYON, spécialement sur la rive gauche de la Saône ?

On devrait aussi s'intéresser au mobilier urbain afin que celui-ci soit adapté à chaque ville pour qu'elle soit accueillante. L'exemple de l'habillage des descentes d'eau de la rue du Petit David est à noter. On peut ajouter celui des filets-tableaux protégeant les échafaudages.

Une ultime réflexion sur le manque de sculptures modernes à LYON et sur les difficultés qu'ont les artistes à faire accepter leurs oeuvres (la Fanny à la Croix-Rousse, la fontaine de la place Guichard) démontra la nécessité d'être inventif tout en restant vigilant.

LYON s'enorgueillissait d'être à l'arrière-garde du moderne.

Ainsi débuta les "Impressions" de Mr C. NIOGRET, auteur, notamment, du vitrail de la station de métro de la place Guichard.

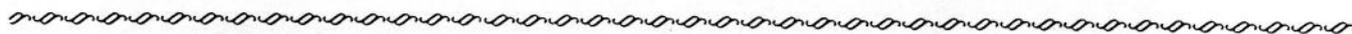
Les idées ont changé : la ville s'éclaire et devient joyeuse. Mais il n'en est pas de même pour la sculpture. Les fontaines, par exemple, sont peu nombreuses. La sculpture doit être l'expression de la joie.

Le renouveau dépend des artistes. Trop de peintres ne sortent pas de leurs ateliers. Et il ne faut pas exposer n'importe où. Les artistes se doivent d'avoir une certaine dignité. La pollution esthétique n'est pas acceptable.

La ville a des responsabilités : un travail en profondeur, dans chaque arrondissement, peut être mené pour personnaliser chaque site en liaison avec les artistes. Et afin que les gens comprennent et apprécient toute forme d'art dans la rue, une véritable éducation esthétique et artistique doit se faire.

C'est à la suite de ces propos que s'engagea un échange d'idées, de propositions entre les Membres de l'assemblée et les conférenciers.

Ce débat animé se poursuivit autour d'un apéritif.



LU dans «LE PROGRES»
du 27.1.87

AMÉNAGEMENT

Petits bateaux et zone piétonne quai Claude-Bernard

Le 23 juin 1986, Francisque Collomb signait le cahier des charges de la concession fluviale entre l'État et la Courly, relative à l'aménagement, la mise en valeur et l'utilisation des berges du Rhône et de la Saône.

Hier soir, en conseil de communauté, Roland Fulchiron présentait un avant-projet pour l'aménagement du quai Claude-Bernard. Un investissement de 3 340 000 francs est demandé pour la réalisation des équipements techniques nécessaires au fonctionnement des bateaux à passagers et l'aménagement de l'espace public, permettant l'accès aux piétons en provenance des ponts de l'Université et Galliéni.

Une bande de cinq mètres de large, à partir du fleuve, est prévue pour la circulation piétonne entre des rangées de saules pleureurs, de réverbères, de bancs et de corbeilles...

Cet aménagement sera effectué au détriment des places de stationnement, ce qui fait déjà grincer quelques dents. Une deuxième tranche est d'ores et déjà prévue : elle concerne la transformation du quai des Célestins en espace public pour l'agrément des haltes de bateau.

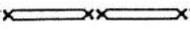
A.G. ■

S.E.L. est heureuse de constater que certaines des suggestions qu'elle avait faites dans son étude "QUAIS ET BAS-PORTS DU RHONE" aient été reprises par les Pouvoirs Publics.

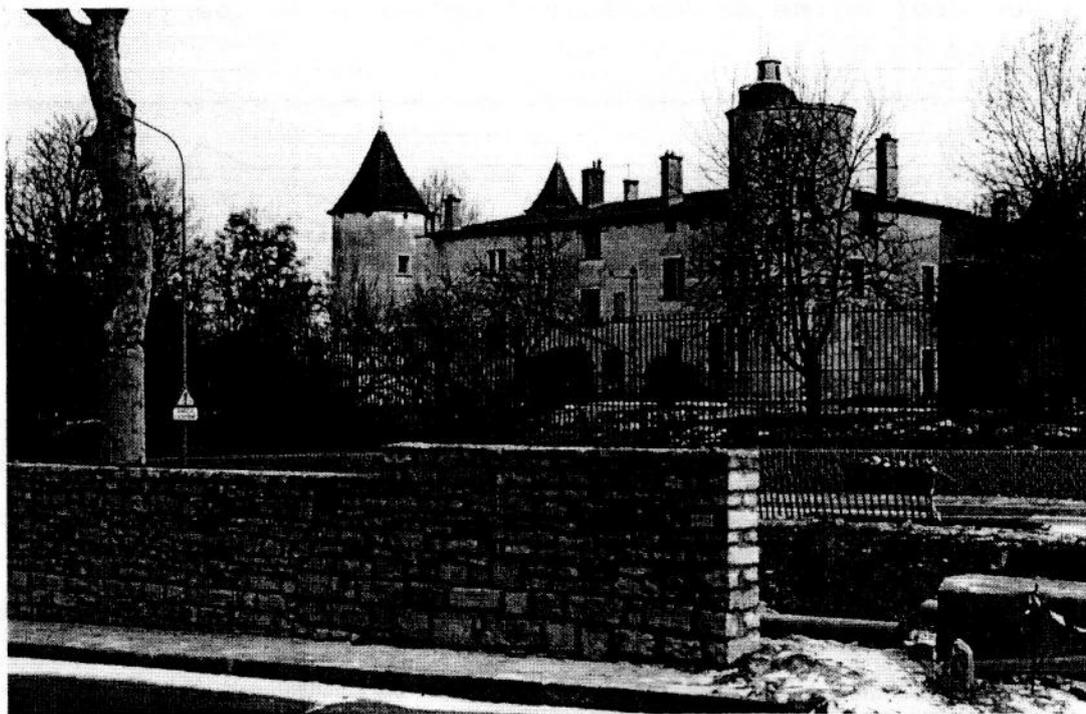
BULLETIN

LE BULLETIN DE LIAISON DE S.E.L. EST OUVERT A TOUS LES ADHERENTS.

LE BUREAU SERAIT TRES HEUREUX DE FAIRE PARAITRE LES ARTICLES QUE VOUS VOUDREZ BIEN LUI ADRESSER.

QUAND LES PERSPECTIVES S'OUVRENT, 

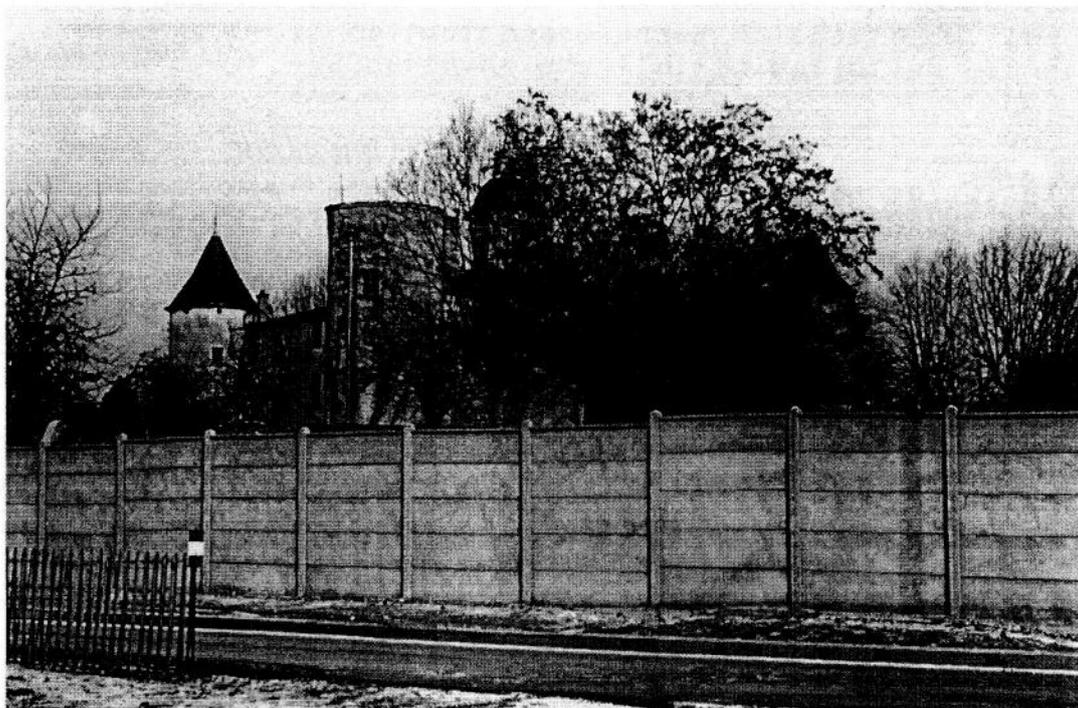
 QUAND LES MURS S'EMBELLISSENT.



S.E.L. l'avait proposé. Elle a été suivie et nous nous réjouissons d'avoir été compris et écoutés. Cela en valait la peine...

La première photo (1) montre, en effet, en premier plan, un petit mur de pierres rappelant la constitution et l'emplacement de l'ancienne enceinte fortifiée du Fort Lamothe dont la hauteur empêchait de voir le château situé en arrière.

La nouvelle enceinte créée au-delà de l'emprise utilisée pour une nouvelle chaussée (plan intermédiaire) a été réalisée sous la forme d'une grille dont la transparence permet d'apprécier l'architecture d'ensemble de l'édifice (en arrière plan).



On peut comparer, par ailleurs, aux deux extrémités de cette grille, la banalité de la clôture réalisée le long de la nouvelle rue au début de 1985 (II), à l'esthétique plus élaborée abordée sur le nouveau mur réalisé fin 1986, plus près de l'entrée principale du Fort (III).



Souhaitons que S.E.L. soit encore suivie pour mener encore plus loin l'ouverture du site et, voire peut-être, pour préparer une réutilisation future du grand espace environnant de près de 15 Ha dont la ville pourrait bénéficier au coeur de ces quartiers en manque de parcs urbains.

Nous avons écrit à.....

LYON, le 20 Novembre 1986

OBJET : Les Colonnes Morris
 Réf. VIVRE A LYON de
 Novembre 86, page 15.
 Bulletin de S.E.L. N° 9, décembre 85

Monsieur le Sénateur-Maire de LYON
 Président de la Courly
 Hôtel de la Courly
 20, rue du Lac
 69003 LYON

Monsieur le Président,

Deux raisons nous amènent à ne pas souscrire à l'idée d'implanter des colonnes Morris à LYON comme vous le proposez dans le journal "VIVRE A LYON" de novembre 86.

Ces deux raisons sont déjà évoquées dans notre Bulletin n° 9 de décembre 85, dans l'article "Créons si m'en croyez".

Il ne nous paraît pas souhaitable de généraliser dans toutes les villes de France et, en particulier à LYON, le même mobilier urbain alors que ce dernier peut être le support d'une "personnalité" urbaine.

Il ne nous paraît pas très souhaitable de promouvoir un style de mobilier urbain datant d'un siècle alors qu'on se pose des questions sur la façon de promouvoir l'Art Moderne dans la rue.

Nous vous suggérons, en conséquence, de favoriser l'incitation à la création.

Vous remarquerez que nous ne rejetons pas l'idée concernant la "fonction" de ce mobilier : affichage publicitaire de qualité au niveau de la présentation (cette solution peut permettre de lutter contre l'affichage sauvage.

Nous proposons, par exemple, de négocier avec le promoteur de cette prestation (ou un autre) pour envisager une réalisation spécifique à la Ville de LYON et à la Courly, s'appuyant sur une création locale qui pourrait faire l'objet d'un concours recherchant une spécificité lyonnaise et régionale.

Nous croyons vraiment que ce pourrait être là une occasion de montrer la différence.

Nous pensons, par ailleurs, que cette création, pour être plus facilement amortie (1), devrait être prise en compte au niveau de la Courly, ce qui serait une bonne occasion de promouvoir son existence et de renforcer son image et sa cohésion.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien apporter à notre lettre,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux.

(1) Les matériaux composites utilisés pour la réalisation de ces éléments rappelant le passé devraient permettre d'aborder la création avec un "coût" (investissement spécifique) d'un niveau tout à fait accessible pour un client comme la Courly.

N.D.L.R.- A ce jour nous n'avons eu aucune réponse (voir Infos-S.E.L.)

QUELQUES IDEES SIMPLES

1987, année de l'Environnement. Participons donc à cet objectif - par quelques suggestions ni trop coûteuses ni trop difficiles à mettre en oeuvre :

- LYON, ville fluviale : Une ambition ? oui, une volonté ? peut-être, des moyens ? pas toujours très adaptés. Les bas-ports ne sont guère attrayants. Quelques bacs à fleurs, un revêtement de qualité, une signalisation plus séduisante amélioreraient l'image de la ville pour les touristes et même les Lyonnais qui empruntent les bateaux-promenades.
- L'éclairage nocturne des principaux monuments jusqu'à 22 ou 23 h. n'est pas d'un coût excessif au regard des ambitions touristiques et économiques de l'agglomération. Sans doute certains le sont-ils, parfois, sans que ni les jours ni les horaires soient d'une régularité compréhensible mais, trop souvent, la ville est plongée dans une obscurité qui interdit toute exploitation touristique des fleuves en soirée et qui ne donne guère envie aux étrangers de découvrir la ville.
- Une modification du sol de certaines places autour desquelles les immeubles ont été ravalés améliorerait considérablement leur esthétique. Ainsi la place des Terreaux, de belles proportions, bordée par des monuments de qualité et propres, a un dallage bien peu reluisant.
- La gestion publicitaire généralisée des palissades de chantiers sur toute l'agglomération éviterait d'avoir, en permanence sous les yeux, des barrières disloquées et éventrées sur lesquelles l'affichage sauvage s'accumule. Elle permettrait, également, de limiter les panneaux publicitaires fixes permanents dans les lieux et sites intéressants.
- Enfin, concluons en nous étonnant de la prolifération des projets de "portes" au nord-est, au nord-ouest, à ST PRIEST, à OULLINS....

Historiquement, la porte est une ouverture aménagée dans l'enceinte d'une ville pour permettre le passage. Les enceintes ont disparu. Sans doute faut-il soigner l'entrée dans l'agglomération mais, de grâce, ne créons pas des "portes" dans l'agglomération. Celle-ci est Une, ce ne doit pas être une juxtaposition de communes. Que celles-ci rivalisent pas leur urbanisme, par leur propreté, par la qualité de vie ; qu'elles ne s'affirment pas par des "installations de frontières" à leurs entrées.

Pierre JAMET



DITES - MOI !!!

Dites-moi, mamis les gones, je vous ai "dégoisé" la dernière fois, sur le Jaque, à l'emplacement de l'amphithéâtre, mais je vous ai caché une chose que j'ai en mon dedans : c'est la découverte, juste en dessous, du lieu des martyrs de 177, sous l'empereur Marc-Aurèle.

Comme tout un chacun, vous savez qu'à LYON, dès qu'on dépave une rue, l'on découvre des amphores, des mosaïques, bref, toute la vaisselle des Romains.

Depuis belle lurette, l'on soupçonnait que se trouvait bien là l'emplacement où Sainte Blandine fut persécutée. Alors, le gône Amable AUDIN, qu'à de l'entendement, en connivence avec la Municipalité, fit creuser, depuis la montée des Carmélites, un tunnel pour pénétrer sous ce monticule et inspecter ce qu'il en retournait au temps des autrefois.

O ! Sainte Marie de l'Antiquaille ! le mami SALA lui-même en serait resté sur son séant, et il se trouva nez à nez avec les os d'un hipparion (Amable, mais pas SALA). Un hipparion, que je me dis, mais c'est le grand-père du cheval, vivant à la fin du tertiaire, il y a des millions d'années (depuis, on a beaucoup oeuvré pour l'amélioration de la race chevaline, grâce aux courses du Grand Camp).

Possédant une molaire de ce charmant petit animal, je l'ai remise au Muséum de LYON.

Continuons notre promenade et saluons, au garde à vous, le Sergent Blandan, baïonnette au canon, brave Lyonnais, héros de BOUFARIK, a eu sa statue défenestrée sous l'occupation. Maintenant la pierre a remplacé le plomb.

Lui-même aurait remplacé la statue de Jacquard, actuellement place de la Croix-Rousse.

Empruntons cette rue Sergent Blandan, ancienne voie romaine du Rhin, laquelle conduisait en Germanie.

Ce tracé corrobore avec le passage des Romains sur notre ancienne Grande Côte, juste sur son axe. Nous voilà sur le centre. Coñdate, cité gauloise. Il est fort certain que les conquérants architectes avaient construit un pont approximativement au niveau de la passerelle St Vincent actuelle. La Saône, à cet endroit, a ses deux rives les plus rapprochées mais, de l'avis des marinières, la plus profonde (vous admettez bien que les habitants n'allaient pas faire peter les "agottiaux" pour la traverser. Pas vrai, les gones !!!).

Empruntons la rue Bouteille, nom donné par un célèbre cabaret, bien antérieur à 1550. La rue Gnafron serait toute indiquée. Qu'en pense Madame le Maire du 1er arrondissement ?

Une partie de cette rue connaît la pioche des démolisseurs. Néanmoins, il reste encore d'anciennes maisons vestues avec des grilles ornant le haut des portes d'allées. Ces fer forgés mériteraient d'être sauvés. Tout un quadrilatère allant de l'impasse des Carmélites (impasse Rey) jusqu'à la rue de la Vieille sera reconstruit.

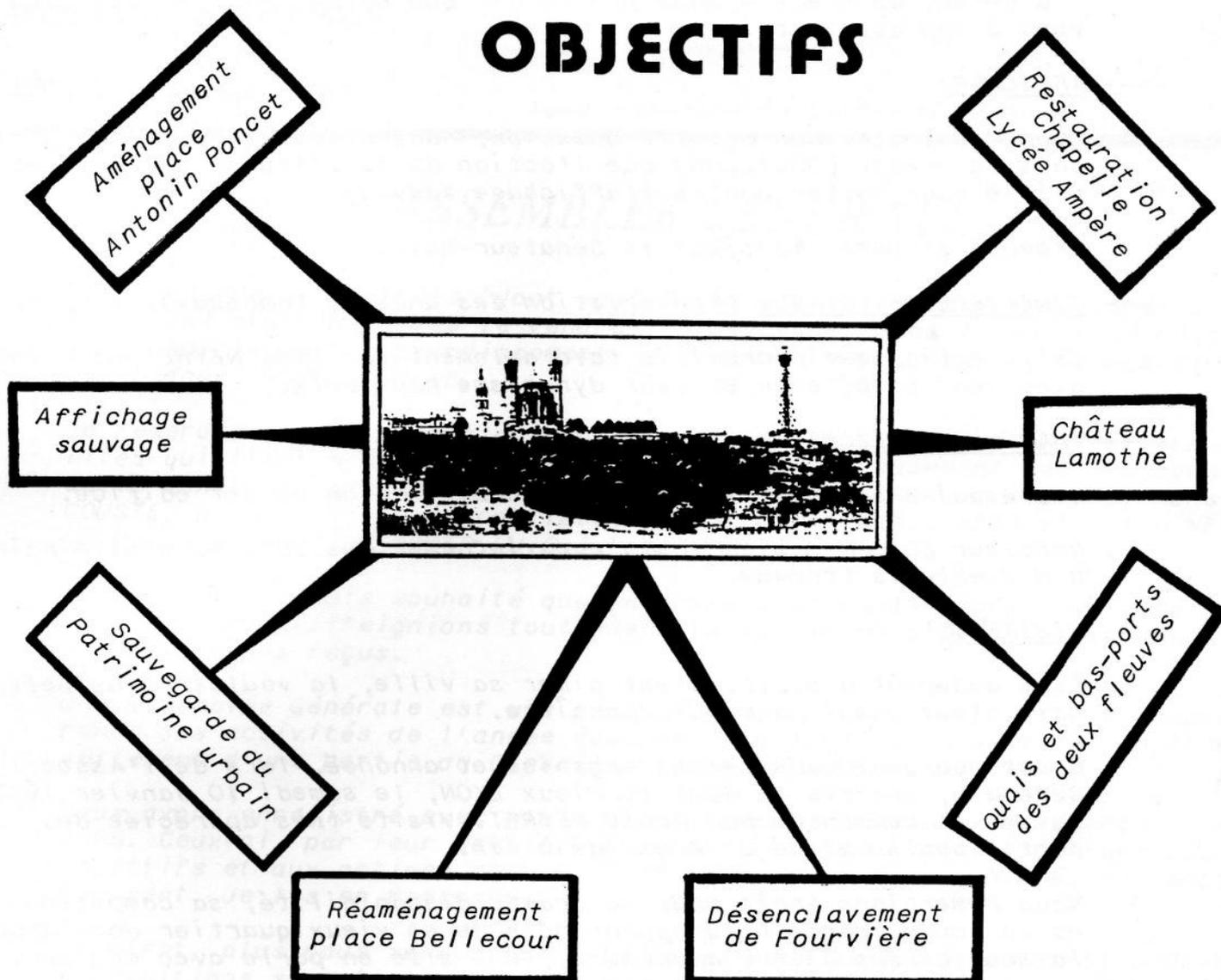
A propos de cette rue, il existait, au XV^e siècle, un atelier monétaire. Elle prit alors le nom de rue de la Monnaie. Quand l'atelier fut fermé et transporté ailleurs, on l'appela rue Vieille Monnaie. Enfin, par abréviation, elle est devenue rue de la Vieille (d'après Louis MAYNARD).

La rue Couverte qui donne accès sur le quai St Vincent, rue que j'aimais traverser quand j'étais gône, sera conservée obligatoirement, puisqu'elle soutient une maison, par son arceau.

Mais, de grâce, demandons à S.E.L. de mettre son grain, pour savoir ce qu'il va advenir, après démolition, des futures constructions ?

QUELQUES UNS DE NOS

OBJECTIFS



*Nos réunions de C.A.
sont ouvertes à tous nos adhérents*

*Pour y participer et connaître
les date, lieu et heure de la prochaine réunion*

Téléphonez au 78.34.34.17

NOUS SERONS HEUREUX DE VOUS Y ACCUEILLIR



S.E.L.---- COURRIER DE S.E.L.

Nous écrivons peut-être beaucoup... mais on nous répond peu !

Nous comprenons que nos suggestions, et parfois nos critiques, ne peuvent être toutes prises en considération. En effet, aussi bien informés que nous essayions de l'être, certains éléments des questions soulevées peuvent nous échapper. Mais un simple accusé de réception - à défaut de mieux - nous prouverait que notre courrier est bien parvenu à son destinataire.

---- AFFICHAGE.

Etant très attachés à cette question, nous avons relevé, avec plaisir, dans la Presse (30.12.86) que l'action de la Ville se poursuit et s'amplifie pour lutter contre l'affichage sauvage.

Bravo ! et merci Monsieur le Sénateur-Maire.

---- CIMETIERE DE LOYASSE (Préservation des anciens tombeaux).

Cette action est poursuivie favorablement par Mmes NEYRET et NETHER avec leur compétence et leur dynamisme habituels.

---- CHAPELLE DU LYCEE AMPERE.

Des espoirs sont permis pour la réhabilitation de cet édifice.

Monsieur BOTLAN a bien voulu nous informer des actions préliminaires à d'éventuels travaux.

---- VISITES.

Etre adhérent à S.E.L. c'est aimer sa ville, la vouloir plus belle, mais c'est aussi la mieux connaître.

C'est pourquoi nous avons organisé et annoncé, lors de l'Assemblée Générale, une visite dans le vieux LYON, le samedi 10 Janvier 1987, guidée et commentée par Annie NEYRET. Visite très appréciée des participants malgré un froid déjà vif.

Nous remercions Annie pour sa grande disponibilité, sa compétence et sa connaissance très approfondie de ce vieux quartier dont nous la soupçonnons d'être amoureuse, tant elle en parle avec chaleur.

Nous prévoyons d'organiser, au printemps, une visite commentée de la Basilique de Fourvière, connue et inconnue, et du site du désenclavement de Fourvière.

Des précisions seront données dans le prochain Bulletin.

OZA
REPRODUCTION

CIRCULAIRES
TARIFS
CATALOGUES

- Photocopies tous formats réduction, agrandissement
- Photocopie couleur du 21 x 29,7 cm à 1 x 2,7 m
- Reproduction tous documents Impression typo-offset, tirage de plans, cartouches autocollants, calques imprimés, impression sur polyester

Copieur de plans
Résolution
jusqu'à 90 cm de large.
Longueur illimitée.
Unique à Lyon

- Matériel et fournitures pour bureaux et bureaux d'études
- Classement
- Calculatrices, enregistreurs Olympus

revendeur
officiel
Regma

Tél. 78.89.04.10
33, rue Malesherbes 69006 Lyon

Président : Henry BERCHTOLD
21 Ter, avenue Général Leclerc
69160 TASSIN - Tél. 78.34.34.17

Secrétaire : Marielle GIRAUD
47, rue St Georges - 69005 LYON
Tél. 78.37.16.02

Trésorier : Lise BOYER
5, rue Appian 69005 LYON
Tél. 78.25.51.60

CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 22 Janvier 1987

Me PAUL Joël	Président Honoraire	1, rue Boissac 69002 LYON	T. 78.37.35.11
Me DUCHER André	Membre Fondateur	25 bis, quai Romain Rolland 69005 LYON	T. 78.37.30.90
Mr BERCHTOLD Henry	Président	21 ter, avenue Général Leclerc 69160 TASSIN-LA-DEMI-LUNE	T. 78.34.34.17
Mr BERNADAC Louis	Vice-Président	170, Bd de la Croix-Rousse 69001 LYON	T. 78.28.46.83
Mr BONNARD Jacques	Documentaliste	9, Bd de la Croix-Rousse 69004 LYON	T. 78.27.19.73
Mr BOURBON Louis		3 bis, Montée du Boulevard 69004 LYON	T. 78.28.89.72
Mme BOYER Lise	Trésorier	5, rue Appian 69005 LYON	T. 78.25.51.60
Mr DRILLIEN Jean-Paul	Vice-Président	17, rue Sully 69006 LYON	T. 78.93.04.52
Mr FRICAUDET Pierre		84, rue Vendôme 69006 LYON	T. 78.52.31.54
Mr GATEAU Jean		2, Bd des Belges 69006 LYON	T. 78.93.11.78
Mme GIRAUD Marielle	Secrétaire	47, rue St Georges 69005 LYON	T. 78.37.16.02
Melle GRASSIS Madeleine		4, Bd Anatole France 69006 LYON	T. 78.93.03.25

Mr	JAMET Pierre	Trésorier-Adjoint	3, place des Chartreux 69001 LYON	T. 78.30.08.73
Mr	LEBEL Pierre		294, route de Genas 69500 BRON	T. 78.26.12.61
Mr	LUDIN Louis	Vice-Président	111, rue de Sèze 69006 LYON	T. 78.52.06.17
Melle	MEUNIER Anne-Marie	Secrétaire-Adjoint	26, chemin de Vassieux 69300 CALUIRE-ET-CUIRE	T. 78.23.94.80
Mr	MONTEIL Marcel		Le Grépon - 47, avenue Valioud 69110 STE-FOY-LES-LYON	T. 78.25.93.55
Mr	NEMOZ Joseph		Les Clématites 25, rue Antonin Perrin 69100 VILLEURBANNE	T. 72.33.43.47
Mme	PHILIBERT Catherine		11, avenue de Grande Bretagne 69006 LYON	T. 78.93.11.17
Mme	ROCHAS Odile		5, Impasse Guillotière VOURLES 69390 VERNAILSON	T. 78.05.34.18
Melle	ROUX-DUPLATRE Claude		20, rue de l'Oratoire 69300 CALUIRE	
Mme	TOURNIER Sonia		8, rue de la Piémonte 69009 LYON	T. 78.35.00.03
Mr	VACHER Georges		Les Landes 183, route de St Irénée 69126 BRINDAS	T. 78.45.36.85
Mme	VALFRE Marie-Christine		3, place des Terreaux 69001 LYON	T. 78.39.26.00